

ASSEMBLÉE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER



www.assemblee-afe.fr

Monsieur Francis NIZET
Conseiller à l'Assemblée des Français de l'Étranger
Membre élu pour la Circonscription d'Asie du Nord en résidence à Pékin
Membre du Conseil National de l'UMP

Pékin, le 20 juin 2008

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur la préparation des célébrations du 14 juillet à l'étranger.

En effet, en février dernier une circulaire du Ministre des Affaires étrangères et européennes invitait les postes à réduire l'enveloppe allouée à la célébration de notre fête nationale. Au lieu d'une manifestation républicaine ouverte à tous, il n'était plus question que de réunir les élus, les représentants des associations françaises et quelques personnalités triées sur le volet.

Cette décision avait créé un vif émoi parmi les élus des Français établis hors de France, toutes sensibilités confondues, aussi bien au Sénat qu'à l'Assemblée des Français de l'Étranger. Cet émoi relayait la consternation et le désarroi unanime de nos compatriotes comprenant mal qu'on veuille les priver, pour la plupart, de la seule occasion annuelle de se retrouver et de fêter ce grand rendez-vous républicain.

Monsieur le Président, vous savez à quel point cette manifestation importe à nos compatriotes résidant à l'étranger.

A la suite de très nombreuses interventions en séance et de très nombreux courriers adressés par les élus au Ministre des Affaires étrangères et européennes, nous avons pu acquérir l'assurance qu'il ne s'agissait là que d'une décision quelque peu hâtive et qu'une circulaire rectificative serait envoyée aux postes, leur demandant de conserver le format des années précédentes.

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes a bien voulu répondre le 26 mai dernier au courrier que je lui adressais à ce sujet et que je vous joins. Il m'indiquait « *qu'il n'avait jamais été question de ne plus inviter la communauté française aux réceptions du 14 juillet* » et que « *Notre fête nationale est un moment privilégié...et qu'elle revêt sans doute chez nous une importance symbolique qu'elle n'a pas chez nos principaux partenaires* ».

Or, la circulaire rectificative n'est pas encore parvenue aux postes, lesquels, en l'absence de nouvelles consignes, se préparent à organiser une célébration a minima. Cette restriction sera, sans nul doute, extrêmement mal perçue par nos compatriotes.

Les Français de l'étranger sont bien sûr prêts à comprendre que des restrictions budgétaires soient nécessaires et à participer à l'effort national sur ce plan. Ils sont prêts à accepter, dans l'urgence de ce 14 juillet à venir, que le buffet soit moins garni et à s'organiser pour lever les fonds manquants avec le relais des élus, des associations, des chambres de commerce et de tous les acteurs présents sur place.

Monsieur le Président, vous avez su, en une seule année, initier des réformes fondamentales en faveur des Français établis hors de France.

Nous savons votre engagement, et votre détermination à réaliser les ambitions que vous avez pour nous, et pour la France. A chacun de vos déplacements, vous les réaffirmez : scolarité gratuite et représentation dans les deux chambres du Parlement. Vous nous avez convaincus que les Français établis hors de France ne seront ni oubliés ni écartés de la vie française. Vous nous avez convaincus de notre rôle dans la promotion économique, diplomatique et culturelle de notre pays au-delà de ses frontières.

Lors de votre visite à Pékin, en novembre dernier, près de deux mille Français étaient venus à votre rencontre. Votre discours a été ovationné et s'est clos par une Marseillaise bruyamment reprise par une foule enthousiaste.

Pour le 14 juillet, les Français de Pékin, comme ceux d'Alger, de Manille ou d'ailleurs veulent pouvoir entonner leur hymne national, réunis et rassemblés dans la maison de la France, une France qui leur est si chère même - et surtout - au bout du monde.

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de solliciter votre haute bienveillance pour que la célébration de la fête du 14 juillet reste à l'étranger celle de tous les Français sans exception.

En vous assurant de ma très grande reconnaissance pour l'attention que vous voudrez bien porter à cette demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Francis NIZET

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 Paris